

INTERVENTIONS ARTISTIQUES DANS LES ABRIBUS DE LA VILLE D'IMAGES – APPEL À CANDIDATURES

Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants des médias,

Dans le cadre de sa stratégie de développement de l'art dans l'espace public veveysan, le Service de la culture de la Ville de Vevey lance un appel à projets aux artistes et collectifs d'artistes professionnels pour investir neuf abribus de la ville en 2024. Les artistes ont jusqu'au 4 février 2024 pour poser leur candidature à la première étape du concours.

Avec l'objectif de créer un parcours artistique insolite à travers la ville durant l'été 2024, le Service de la culture invite les artistes à intervenir librement sur des abribus d'ancienne génération pour en faire des œuvres d'art *in situ* et éphémères. Avec cette initiative inédite, le Service de la culture souhaite susciter l'intérêt et la curiosité pour la création artistique contemporaine et la replacer au cœur du quotidien des Veveysannes et Veveysans.

Un projet sur concours

Le Service de la culture met au concours un projet destiné à investir artistiquement neuf structures d'abribus situées sur la ligne de bus 202, dont le tracé est le seul à sillonner l'ensemble des quartiers veveysans. L'appel à projets s'adresse à des artistes ou collectifs d'artistes professionnels basés en Suisse romande. À l'issue d'un concours en deux étapes, les finalistes auront le champ libre pour s'approprier l'espace offert par les abribus et les artistes pourront ainsi explorer les techniques de leur choix (installations tri-dimensionnelles, œuvres immersives, peinture, etc.).

Déroulement du concours

La première étape du concours est lancée ce jeudi 4 janvier par un appel à candidatures dont le délai court jusqu'au 4 février 2024. À l'issue de celui-ci, un jury d'expertes et d'experts sélectionnera jusqu'à douze artistes qui seront invités à développer un projet concret lors d'un second tour. Après étude des propositions, le jury sélectionnera les projets finaux à réaliser.

La participation à la seconde étape du concours sera défrayée, indépendamment des projets finaux retenus. Pour chacun des projets retenus, le Service de la culture de la Ville de Vevey octroiera un montant jusqu'à 8'000 CHF maximum pour sa réalisation (cachet et frais de production). La réalisation des œuvres est prévue pour la fin du printemps, afin d'assurer une durée d'exposition sur toute la période estivale.

Les modalités de participation détaillées sont disponibles sur : www.vevey.ch/appels-projets-culture

Contacts

- Alexandra Melchior, municipale du Service de la culture, 078 870 80 85, alexandra.melchior@vevey.ch
- Cécile Roten, cheffe du Service de la culture, 021 925 34 14, cecile.roten@vevey.ch